

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/10/2025 - B2025/021834 - 2012 B 00541 - 750 450 157 - 3 M INVEST

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2025

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 30/06/2025 ③	Net 30/06/2024 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028		030		
Immobilisations financières (1)	040	1 224 288	042		1 424 288
(5) TOTAL I	044	1 224 288	048		1 424 288
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070		
Autres créances (3)	072	362	074	362	844
Valeurs mobilières de placement	080	230 000	082	230 000	56 000
Disponibilités	084	58 463	086	58 463	49 495
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	288 825	098	288 825	106 338
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	1 513 113	112	1 513 113	1 530 626

PASSIF	30/06/2025		30/06/2024	
Capital social ou individuel	120	25 000		25 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	5 000		5 000
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	439 035		522 232
Report à nouveau	134			-652 346
Résultat de l'exercice	136	135 948		571 650
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	604 983		471 535
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	886 299		1 018 695
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	14 640		16 564
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 300		23 833
Comptes courants d'associés	173			
Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	908 130		1 059 091
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	1 513 113		1 530 626

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	742 172
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)**

Exercice clos le 30/06/2025

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/06/2025	30/06/2024
Ventes de marchandises	209			210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217		218	198 000
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	4 017
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	202 017
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier			immobilier)	242	29 206
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243			244	149
Rémunérations du personnel				250	100 017
Charges sociales				252	74 228
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)	255			254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262	3
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				2
Total des charges d'exploitation (II)				264	203 602
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-1 585
Produits financiers			III	280	182 352
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	44 819
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)				300	
Charges exceptionnelles			VI		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	135 948
B - RÉSULTAT FISCAL				312	135 948
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	135 948
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	11 054
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	149
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			330	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC				248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181				
Divers, dont					
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
			Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		27 417	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				370	23 849

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 513 113.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 135 948.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat
415118785 SAS ANDEOL FERMETURES 109 rue des alliés 38100 GRENOBLE (31.12.24)	20 000.00 666 474.65	100.00 180 000.00	1 200 000.00 1 200 000.00		2 723 071.78 197 870.88
Participations	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		1 400 000.00	
Autres titres immobilisés		24 288.00	
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL		1 424 288.00	
TOTAL GENERAL		1 424 288.00	

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Reévalu. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		200 000.00	1 200 000.00	
Autres titres immobilisés			24 288.00	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		200 000.00	1 224 288.00	
TOTAL GENERAL		200 000.00	1 224 288.00	

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	362.00	362.00	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	362.00	362.00	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	143.33	143.33		
- à plus d'1 an à l'origine	886 155.30	143 983.31	621 259.36	120 912.63
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 639.64	14 639.64		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 843.00	3 843.00		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 300.00	3 300.00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	49.00	49.00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	908 130.27	165 958.28	621 259.36	120 912.63
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 471.53			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	458.08	225.40
TOTAL	458.08	225.40

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	458.08	225.40
51880000 INTERET A RECEVOIR	458.08	225.40
TOTAL	458.08	225.40

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 298.07	7 222.65
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 639.64	14 195.15
Dettes fiscales et sociales	3 892.00	23 833.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	24 829.71	45 250.80

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 298.07	7 222.65
16884000 INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	6 154.74	7 070.02
51860000 BANQUES INTERETS COURUS	143.33	152.63
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 639.64	14 195.15
40810000 FOURNISS. FACT NON PARVENUES	14 639.64	14 195.15
Dettes fiscales et sociales	3 892.00	23 833.00
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	3 843.00	23 833.00
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	49.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	24 829.71	45 250.80

3 M INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 225 000 euros
Siège social : 7 RUE DU REPOS
38100 GRENOBLE
750 450 157 RCS GRENOBLE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
30 JUIN 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous demandons toutes précisions et renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Aux termes du PV d'AGE en date du 18/09/2025, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de 200 000 € pour le porter de 25 000 € à 225 000 €, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur la réserve intitulée « autres réserves » figurant au passif du dernier bilan approuvé le 04 novembre 2024.

Aux termes de cette même assemblée, la société a décidé de transférer le siège social du 109 rue des Alliés à Grenoble, au 7 rue du Repos 38100 GRENOBLE.

Activité en matière de recherche et de développement.

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

JBP AJ

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 le chiffre d'affaires s'est élevé à 198 000 euros contre 99 000 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 29 206 euros contre 25 808 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 149 euros contre 720 pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 3 euros contre 2 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 203 602 euros contre 110 401 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 1 585 euros contre – 9 739 pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 137 533 euros (contre 581 389 euros pour l'exercice précédent), celui-ci s'établit à 135 948 euros contre 571 650 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel nul, l'exercice clos le 30 juin 2025 se traduit par un bénéfice de 135 948.16 euros contre 571 649.79 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 513 113 euros contre 1 530 626 euros pour l'exercice précédent.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L.223-15 du code de Commerce, annexée au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

La société détient : 100% du capital de la société ANDEOL FERMETURES dont l'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un chiffre d'affaires de 2 723 072 euros et un bénéfice de 197 871 euros.

Proposition d'affectation du résultat.

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 135 948.16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

135 948.16 euros

JBR AS

Réserve légale

6 797.41 euros

Imputation du solde au compte "autres réserves", soit

129 150.75 euros

Conformément à la loi, L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2023 :

167 000 euros, soit 334 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 167 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :

2 500 euros, soit 10 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 500 euros

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 Du code de commerce.

Fait à GRENOBLE

Le 22 septembre 2025

La co-gérance

Mme ANDEOL Julie



M. PERSON Jean-Baptiste



3 M INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 225 000 euros
Siège social : 7 RUE DU REPOS
38100 GRENOBLE
750 450 157 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 SEPTEMBRE 2025**

L'an Deux Mille Vingt-cinq,
Le 22 septembre,
A 15 heures,
Au siège social à GRENOBLE,

Les associés de la société 3 M INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 225 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 7 rue du Repos à Grenoble, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Madame Julie ANDEOL, propriétaire de 125 parts sociales
Monsieur Jean-Baptiste PERSON, propriétaire de 125 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

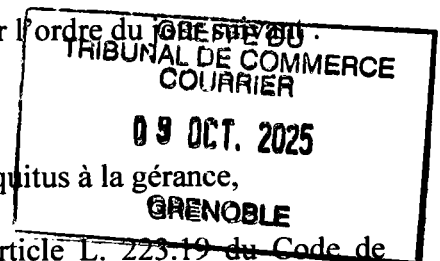
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Julie ANDEOL, cogérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223.19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

JP

AT

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 135 948.16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	135 948.16 euros
Réserve légale	6 797.41 euros
Imputation du solde au compte "autres réserves", soit	129 150.75 euros

AJ
JB

Les dividendes seront mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément à la loi, L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2023 :

167 000 euros, soit 334 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 167 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :

2 500 euros, soit 10 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 500 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 et suivants du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

La co-gérance

Mme Julie ANDEOL



M. Jean-Baptiste PERSON



3 M INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 225 000 euros
Siège social : 7 RUE DU REPOS
38100 GRENOBLE
750 450 157 RCS GRENOBLE

**TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 SEPTEMBRE 2025**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 135 948.16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	135 948.16 euros
Réserve légale	6 797.41 euros
Imputation du solde au compte "autres réserves", soit	129 150.75 euros

Les dividendes seront mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément à la loi, L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2023 :

167 000 euros, soit 334 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 167 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :

2 500 euros, soit 10 € par titre

AS
JBP

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 500 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 et suivants du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
La co-gérance

Mme Julie ANDEOL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julie Andeol', written over a horizontal line.

M. Jean-Baptiste PERSON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Baptiste Person', written over a horizontal line.

3 M INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 225 000 euros
Siège social : 7 RUE DU REPOS
38100 GRENOBLE
750 450 157 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 135 948.16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	135 948.16 euros
-------------------------------	-------------------------

Réserve légale	6 797.41 euros
-----------------------	-----------------------

Imputation du solde au compte "autres réserves", soit	129 150.75 euros
--	-------------------------

Les dividendes seront mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément à la loi, L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2023 :

167 000 euros, soit 334 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 167 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :

2500 euros, soit 10 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 500 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La co-gérance

Mme Julie ANDEOL

M. Jean-Baptiste PERSON

